

TRANSACTION

- ▶ Estimation professionnelle par étude comparative
- ▶ Conseils en droit Immobilier, droit de la famille, urbanisme, fiscalité immobilière
- ▶ Conseils et accompagnement dans la réalisation des obligations du vendeur (diagnostics, assainissement, copropriété...)
- ▶ Plan de communication selon type de mandat
- ▶ Réalisation des visites après sélection des acquéreurs
- ▶ Validation des capacités de financement des acquéreurs auprès des partenaires
- ▶ Compte rendu de commercialisation réguliers (selon type de mandat)
- ▶ Négociation des offres d'achat entre vendeurs et acquéreurs
- ▶ Rédaction du compromis de vente et rendez-vous de signature
- ▶ Suivi des échéances jusqu'à la signature de l'acte authentique
- ▶ Accompagnement à la signature chez le notaire

Prix de vente hors honoraires	% maximum sur prix de vente hors honoraires	Vendeur	Acquéreur
Jusqu'à 60.000 €	5,00 % (avec un minimum de 5.000€)	5,00 % (avec un minimum de 5.000€)	5,00 % (avec un minimum de 5.000€)
De 60.000€ à 100.000€	4,50 %	4,50 %	4,50 %
De 100.000€ à 150.000€	4,00 %	4,00 %	4,00 %
De 150.001€ à 200.000€	3,50 %	3,50 %	3,50 %
De 200.001€ à 350.000€	3,00 %	3,00 %	3,00 %
De 350.001€ à 800.000€	2,50 %	2,50 %	2,50 %
De 800.001€ à 1.200.000€	2,25 %	2,25 %	2,25 %
Au-delà de 1.200.000€	2,10 %	2,10 %	2,10 %
Terrain à bâtir	10 %	10 %	10 %
Immeubles et Bureaux	15 % du loyer annuel HT HC	15 % du loyer annuel HT HC	15 % du loyer annuel HT HC

En cas de délégation, le montant des honoraires applicables est celui de l'agence ayant reçu le mandat initial. La délivrance d'une note est obligatoire

ORPI-THUMAL – Stéphanie CANDELA IMMOBILIER – 101, avenue du Bac 94210 A VARENNE
SARL au capital de 8.000 € - RCS Créteil B 440 202 083
Carte professionnelle « T » n° CPI 9401 2016 000 346 délivrée par la CCI Paris IDF
Garantie délivrée par GALIAN – 89, rue de la Boétie – 75009 PARIS

GESTION LOCATIVE CLASSIQUE

- ▶ L'appel des loyers et suivi des règlements
- ▶ L'édition mensuelle du compte de gestion accompagné du paiement
- ▶ Révision du loyer à chaque échéance du bail
- ▶ L'information des cautions conformément aux obligations légales
- ▶ Le rapport régulier avec le locataire pour l'application des clauses du contrat de location
- ▶ Le contrôle des charges locatives avec une régularisation annuelle
- ▶ Le règlement de charges au syndic
- ▶ Aide à la déclaration des revenus fonciers
- ▶ Déclaration au Centre des Impôts informant du locataire
- ▶ Traitement des dépannages, demande d'intervention des entreprises, devis
- ▶ Rédaction des états des lieux et gestion de la remise en état du bien avant relocation

HONORAIRES 6,5% TTC du loyer mensuel charges comprises

GESTION LOCATIVE FORMULE PREMIUM

- ▶ **COMPREND LA GESTION LOCATIVE SIMPLE + GARANTIES DES LOYERS IMPAYES + AIDE A LA DECLARATION DES REVENUS FONCIERS + GESTIONS DES SINITRES ET GROS TRAVAUX**
- ▶ **HONORAIRES 9,5% TTC du loyer mensuel charges comprises**

LOCATION	
Honoraires de location	Zone tendue A la charge du preneur : 10€ TTC/m ² de surface habitable du logement A la charge du bailleur : 10€ TTC/m ² de surface habitable du logement
	Zone très tendue A la charge du preneur : 12€ TTC/m ² de surface habitable du logement A la charge du bailleur : 12€ TTC/m ² de surface habitable du logement
	Zone tendue A la charge du preneur : 6€ TTC/m ² de surface habitable du logement A la charge du bailleur : 6€ TTC/m ² de surface habitable du logement
	Zone très tendue A la charge du preneur : 7€ TTC/m ² de surface habitable du logement A la charge du bailleur : 7€ TTC/m ² de surface habitable du logement

HONORAIRES DETAT DES LIEUX –	
Honoraires TTC de location (sans recherche de locataire)	3€ TTC/m ² à la charge du preneur
	3€ TTC/m ² à la charge du bailleur
	FRAIS DE DOSSIER A LA CHARGE DU BAILLEUR300€TTC

ORPI – GESTION 101 – 101, avenue du Bac – 94210 LA VARENNE – SARL au Capital de 12.000€ - RCS Créteil B 841 124 548 – Carte professionnelle « G » et « S » n° CPI 9401 2019 000 042 038 – Garantie délivrée par GALIAN – 89, rue de la Boétie – 75009 PARIS